## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE BESANÇON



## Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 03/07/2025

VOI.25.00.A01873

OBJET : Arrêté temporaire de circulation BOULEVARD LEON BLUM

La Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu le Code de la route

Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée

Vu la demande de M. BURLA Samuel

Considérant que des travaux de création d'un mur de propriété rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 07/07/2025 au 25/07/2025 BOULEVARD LEON BLUM

## ARRÊTE

**Article 1**: À compter du 07/07/2025 et jusqu'au 25/07/2025, les prescriptions suivantes s'appliquent BOULEVARD LEON BLUM dans sa partie comprise entre la RUE DU MUGUET et la RUE DES COURTILS dans ce sens à partir de 09h00 le 07/07:

- un fort empiètement sur trottoir sera effectué;
- la voie de droite du BOULEVARD LEON BLUM sera neutralisée deux fois une heure dans la période indiquée;

Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre de l'intervention.

**Article 2** : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

## Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.



Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville, conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 0 3 JUIL 2025

Pour la Maire, Par délégation,

Marie ZEHAF Conseillère Municipale Déléguée